

ADHÉSION ET ABONNEMENT À LA REVUE

Valable pour l'année civile 2021 (1^{er} janvier - 31 décembre)

À partir du 1^{er} novembre 2020 les adhésions et abonnements sont reportés sur l'année suivante

**Les adhérents sont la force vive de notre association
Plus nous sommes nombreux, plus nous pouvons agir**

- Vous avez la possibilité d'adhérer en ligne sur www.maisons-paysannes.org
- Sinon complétez ce bulletin et adressez-le à :

Maisons Paysannes de France
8, passage des Deux-Sœurs
75009 Paris
(Tél. : 01 44 83 63 63)

Première adhésion Renouvellement N° d'adhérent _____

Département(s) d'adhésion 1 _____ 2 (+17€) _____

M. Mme Nom _____ Prénom _____

M. Mme Nom _____ Prénom _____

(dans le cas d'une adhésion pour 2 personnes)

Raison sociale (entreprise, personne morale) _____

Adresse principale _____

Code postal _____ Commune _____

Courriel M. Mme _____

M. Mme _____

Téléphone M. Mme _____ M. Mme _____

Adresse secondaire _____

Code postal _____ Commune _____

Téléphone _____

- Déclare vouloir adhérer à Maisons Paysannes de France (l'adhésion confère une double appartenance, à l'association nationale et à la délégation départementale)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par MPF pour la gestion des adhésions, abonnements ou dons. Elles sont destinées exclusivement à MPF. Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en écrivant à : MPF, 8, passage des Deux-Sœurs, (42, rue du Faubourg-Montmartre) 75009 Paris.

Adhésion et abonnement à la revue pour l'année 2021

Formules

	Adhésion + Abonnement	Adhésion seule	Abonnement seul
Formule classique			
Individuel *	<input type="checkbox"/> 54€	<input type="checkbox"/> 31€	<input type="checkbox"/> 37€
Couple *	<input type="checkbox"/> 60€	<input type="checkbox"/> 38€	
Avec facture	<input type="checkbox"/> 60€	<input type="checkbox"/> 38€	<input type="checkbox"/> 37€
<small>(en lieu et place du reçu fiscal : organisme, société, artisan, indépendant ...)</small>			
Tarif spécial *	<input type="checkbox"/> 35€	<input type="checkbox"/> 12€	<input type="checkbox"/> 23€
<small>(pour jeunes de moins de 26 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, sur justificatif)</small>			

Formule solidaire

La totalité de votre don est défiscalisable

Adhésion + Abonnement offert

Individuel * 92€ (coût réel après défiscalisation 31€)

Couple * 98€ (coût réel après défiscalisation 33€)

Avec facture 92€ (en lieu et place du reçu fiscal : organisme, société, artisan, indépendant ...)

Formule bienfaiteur à partir de 150€ *

La totalité de votre don est défiscalisable

Adhésion + Abonnement offert + Adhésion gratuite à un deuxième département

Valable également pour une adhésion couple (pensez à renseigner, sur la première page du formulaire, les nom et prénom de la deuxième personne)

Exemples : 150€ (coût réel* 51€)... 300€ (102€)... 500€ (170€)... Montant _____

Don à une délégation départementale, laquelle Montant _____

Don à l'association nationale Montant _____

La totalité de votre don est défiscalisable *

* Réduction fiscale de 66% sur les cotisations et dons dans la limite de 20% du revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera délivré. Pas de réduction sur les abonnements. .

Récapitulatif et règlement

Formule choisie _____ Montant _____

Si don à un département + _____

Si don au national + _____

Si adhésion à un deuxième département (+17€) + _____

Hors France : frais de port pour abonnement (+8€) + _____

Date _____ Total = _____

Signature _____

Merci de joindre votre chèque à l'ordre de Maisons Paysannes de France